

Réunion restreinte de la Commission des Compétitions des Jeunes

Lundi 17 Mai 2021

Présents : Jean Claude LARRIEU (Président), Mademoiselle Elodie LARRIEU (Secrétaire),
Jacques CROS

Absent excusé : Xaby LAFITTE

CATEGORIE U13

Dossier de candidature

Le dossier de candidature a été envoyé aux clubs début mai pour un retour au 31 mai dernier délai.

Celui-ci comporte trois critères incontournables pour pouvoir candidater et des cumulables avec un maximum de 50 points répartis par des critères LFNA (25 points) et des critères propres à chaque District (25 points).

La Commission Régionale des JEUNES a dévoilé ses critères incontournables et cumulatifs dans son dernier PV.

En toute transparence, la Commission souhaite porter à la connaissance des équipes candidates ses critères retenus :

- *Régularité du club au niveau U13 Elite lors des 3 saisons précédentes.*
- *Présence d'équipes jeunes du club au niveau régional en 2020/2021.*
- *Avis des Conseillers Techniques Départementaux.*

La commission étudiera toutes les candidatures reçues et après validation par le Comité Directeur, elle communiquera les équipes retenues aux clubs et la Ligue pour le 15 juin.

COURRIERS

- Pris note : Biarritz
- Pris note : Lescar

